

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-19902 / 112624
Minerg-Appelsa Services SA, 2000 Neuchâtel
techniciens de maintenance pour le département Plant services production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-20035 / 102283
Vetrotech Saint-Gobain International AG, 1680 Romont FR
découpe du verre (ligne industrielle, façonnage bilatéral, perçage CNC,
four de trempe).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-20048 / 101139
Jean Singer & Cie SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
Guillochage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
08.01.2012–21.12.2012 (Nouveau permis)
- 11-20054 / 112655
ESA Centre Romand, 1030 Bussigny-Lausanne
centre logistique: préparation et distribution de produits de la branche automobile
(garage).
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-19947 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Réception du lait
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
33 H, 7 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

- 11-19948 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Yoghourt
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
68 H, 15 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

- 11-19949 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Dessert
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
44 H, 9 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

- 11-19950 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Epicerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H, 6 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

- 11-19951 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Fromages frais
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H, 11 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

- 11-19952 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Logistique fromages (Friwilog)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H, 10 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

- 11-19953 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Production stériles
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
72 H, 18 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

- 11-19954 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Laboratoire
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 4 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

- 11-19955 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
65 H, 15 F
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 11-19449 / 100740
Ultra-Précision SA, 1870 Monthey
ateliers: décolletage, reprise, contrôle, ligne militaire.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
13 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19958 / 101270
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, 2000 Neuchâtel
Rotative et expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
26 H
01.03.2012–28.02.2015 (Renouvellement/modification)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 11-19901 / 112623
Stonehage SA, 2000 Neuchâtel
Service informatique: dépannage auprès de leur clients
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
7 H, 1 F
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-19903 / 112624
Minerg-Appelsa Services SA, 2000 Neuchâtel
techniciens de maintenance pour le département Plant services production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-19937 / 112631
Lotaris SA, 1400 Yverdon-les-Bains
dpt Exploitation Informatique: intervention lors de problème technique
sur leurs équipements et applications IT.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

- 11-19938 / 112632
MINERG-APPELSA Services SA, 1228 Plan-les-Ouates
service technique: intervention lors de problèmes techniques sur les équipements de leurs clients. Secteurs d'intervention, cantons GE et VD.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
7 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-19945 / 101415
Firmenich SA, 1282 Dardagny
service de piquet pour la station d'épuration de La Plaine (STEP)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19984 / 101211
EM Microelectronic-Marin SA, 2074 Marin-Epagnier
Interventions sur les équipements techniques pour tout le site de EM Microelectronic-Marin SA
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
8 H
01.03.2012–28.02.2015 (Renouvellement)
- 11-20013 / 111151
ISS Facility Services SA, 2000 Neuchâtel
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
224 H, 7 F
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-20055 / 109471
CGC DALKIA SA, 1226 Thônex
intervention de dépannage sur les installations de leurs clients.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
16 H
24.12.2009–31.12.2014 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 11-19944 / 101415
Firmenich SA, 1282 Dardagny
station d'épuration de La Plaine (STEP)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

- 11-19946 / 101116
Estavayer Lait SA (ELSA), 2025 Chez-le-Bart
Vinaigrerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2012–31.03.2012 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 11-19988 / 101211
EM Microelectronic-Marin SA, 2074 Marin-Epagnier
division microélectronique production microprocesseur
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
181 H, 94 F
01.03.2012–28.02.2015 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

24 janvier 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail